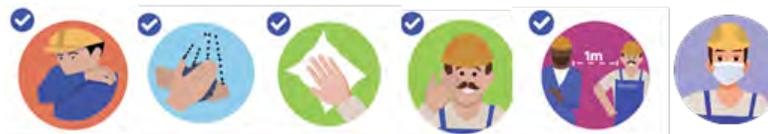


FP-02

BASES VIE



Gestes « barrière »

⚠ Le COVID 19 n'a pas supprimé tous les autres risques usuels des chantiers : ne les oubliez pas !

Activités concernées

Cette fiche concerne les activités chantier des syndicats adhérents à l'UIE

Facteurs de risque

Proximité
(impossibilité de respect de la distance de 2 mètres)

Usage d'un vestiaire exigu
Usage du coin repas

**Solutions techniques
(protections collectives
et individuelles...)**

Moyens possibles pour **le lavage et la désinfection des mains** :

- A privilégier : savon liquide + eau + essuie-mains en papier à usage unique
- Gel ou solution hydroalcoolique + crème pour les mains

Moyens possibles pour **la désinfection des espaces de travail** :

- Désinfectant nettoyage sol (solution chlorée à 3% maximum par exemple)
- Désinfection surfaces de contact
- Nécessaire nettoyage

Moyens possibles pour **la désinfection du matériel** :

- Lingette désinfectante
- Spray désinfectant + essuie tout
- Solution chlorée à 3% maximum

Moyens possibles pour **la distanciation** :

- Limiter l'effectif présent simultanément (coin repas)
- 1 personne voire 2 personnes si la taille du vestiaire le permet (vestiaire)

Moyens pour **l'évacuation des déchets souillés** :

- Poubelles à pédale et couvercle - Sacs à déchets

Mesures humaines

Sensibiliser les intervenants aux consignes spécifiques au Covid-19

Mesures organisationnelles

VESTIAIRES

Principes généraux :

- Organiser l'accès aux vestiaires afin d'éviter les croisements et de respecter la distance de 2 mètres entre chacun : prises de poste décalées, marquages au sol et sur les murs, affichage de la capacité maximale, création d'un sens unique si possible (une entrée / une sortie), etc...
- Afficher les consignes sanitaires
- Maintenir une séparation entre les affaires propres et les vêtements de travail
- Le port du masque est obligatoire dans ce lieu clos

Usage du vestiaire en arrivant au travail :

- Se laver ou se désinfecter les mains avant l'entrée dans le vestiaire
- Laisser les accès ouverts
- Limiter les points de contact avec les surfaces
- Éviter les gestes amples et rapides lors du déshabillage/habillage
- Déposer la tenue civile dans une partie dédiée du caisson propre
- Revêtir sa tenue de travail
- S'assurer d'avoir l'ensemble de son équipement de travail pour éviter les allées et venues dans la journée

Mesures organisationnelles (suite)

- Fermer la porte de son caisson
- Sortir en laissant les accès ouverts
- Le dernier à se changer assurera une désinfection des points de contact (ex : poignée de porte)
- Laisser le côté vestiaire ouvert pour assurer un renouvellement d'air

Usage du vestiaire en quittant le travail :

- Mode opératoire identique
- Déposer la tenue de travail dans une partie dédiée du caisson (assurer un nettoyage très régulier)

COIN REPAS

Principes généraux :

- Le référent COVID du chantier s'assure de la disponibilité des moyens et de la connaissance des consignes.
- Il est souhaitable que chacun apporte son repas (gamelle, vaisselle, thermos)
- Lorsque c'est possible, privilégier les repas à l'extérieur du bungalow
- Afficher le nombre max de personnes permettant de respecter la distance minimale de 2 mètres
- Se laver les mains à l'aide du dispositif mis en place
- Laisser la porte ouverte pour permettre une ventilation permanente
- A l'aide de la lingette désinfectante // et ou du dispositif de désinfection je nettoie ma table (carré minimum de 2 mètres), ma chaise et le moyen à disposition pour réchauffer mon plat
- Il est possible de s'affranchir de la distance de 2 m en cas d'installation de parois fixes ou amovibles assurant une séparation physique
- Le port du masque est obligatoire dans ce lieu clos

Une fois mon repas pris :

- Je remets mon masque
- Je désinfecte mon emplacement, ma chaise tout en évitant la proximité avec mon collègue
- Je me lave les mains à l'aide du dispositif mis à ma disposition
- Je nettoie ma vaisselle et mes couverts

Je suis le dernier :

- Je nettoie l'ensemble des locaux
- Je jette les déchets souillés (lingettes...) dans une poubelle fermée prévue (si possible différente de celle dédiés aux restes des repas).
- Je ferme à clef le bungalow // roulotte // coin repas
- Je me lave les mains à l'aide du dispositif mis à ma disposition

SANITAIRES

- Prévoir une poubelle à pédale pour déchets, du savon, des lingettes et du gel hydro alcoolique de manière suffisante.
- Éviter les croisements dans les sanitaires, et l'utilisation simultanée des lavabos.
- Nettoyer les surfaces de contacts (poignées de porte, bouton de la chasse d'eau etc.) avec des lingettes désinfectantes (ne pas jeter les lingettes dans les toilettes) ou du liquide ou spray désinfectant sur du papier à usage unique.
- Je me lave les mains avec de l'eau et du savon et séchage avec du papier jetable

Ressources documentaires associée

- Guide de préconisations de sécurité sanitaire pour la continuité des activités de la construction en période d'épidémie de coronavirus covid-19 (OPPBTP) dans sa version du 01/02/2021
- Fiches métiers du Ministère du Travail
- Protocole lavage des mains
- Comment retirer son masque et ses gants
- Conduite à tenir en cas de symptôme et selon leur gravité

Pour tout autre question ou précision, voir :

[https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus#xtor=SEC-3-GOO-{{adgroup}}-\[425081976925\]-search-\[info%20gouv\]](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus#xtor=SEC-3-GOO-{{adgroup}}-[425081976925]-search-[info%20gouv])
<https://travail-emploi.gouv.fr/actualites/l-actualite-du-ministere/article/coronavirus-questions-reponses-pour-les-entreprises-et-les-salaries>
<https://travail-emploi.gouv.fr/actualites/l-actualite-du-ministere/article/securite-et-sante-des-travailleurs-et-coronavirus-les-obligations-generales>